

intervention éducateur en diabétologie



Prenez une photo de ce document dûment complété grâce à l'appli de la Mutualité Partena (disponible sous iOS et Android) et envoyez-la-nous.
Ou déposez le document dûment complété en agence. Vous pouvez aussi l'adresser à :
Mutualité Partena, Sluisweg 2 bte 1 - 9000 Gent
Davantage d'informations: www.partena-mutualite.be

La Mutualité Libre Partena

accorde une intervention de 30 euros pour la première consultation chez un éducateur en diabétologie agréé.

Qui peut en bénéficier ?

- Les patients diabétiques disposant d'un DMG.
- Et ne faisant appel ni à la convention diabète, ni à un trajet de soins.

Que faire pour en bénéficier :

- Le traitement doit être effectué par un éducateur en diabétologie agréé par l'INAM*, et ceci à partir du 1/1/2016.
- Faites compléter et signer ce document par un éducateur en diabétologie.
- Prenez une photo de ce document dûment complété grâce à l'appli de la Mutualité Partena et envoyez-la-nous.
Ou renvoyez le document dûment complété à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou encore remettez-le à votre agence locale.

Coordonnées du client ou vignette

--

A compléter par l'éducateur en diabétologie

Nom de l'éducateur en diabétologie :

Numéro INAMI de l'éducateur en diabétologie :

Montant payé :

Date de la prestation :

Signature et/ou cachet :

Code de nomenclature : **809583**

*Vous trouverez une liste des éducateurs en diabétologie agréés sur www.trajetdesoins.be/fr/lists



GT11411D0000000440590800